

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2015

Avant de passer à l'ordre du jour du Conseil Municipal, Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de démission pour raisons personnelles de Madame Aurélie DRILLON, Conseillère Municipale, en date du 18 juin 2015.

Communauté de l'Auxerrois

Le Conseil Municipal décide d'émettre un avis favorable sur le projet de schéma de mutualisation proposé entre la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois et ses communes membres sous condition que soient inscrits dans celui-ci, l'organisation et le suivi de mutualisation entre les communes membres elles - mêmes.

Le Conseil Municipal décide de demander au Président de la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois que le SIG soit un service Communautaire gratuit pour les Communes membres comme prévu dans le projet initial, et qu'en conséquence le service SIG soit sorti du budget annexe ADS-SIG. Dans les conditions précitées, il décide d'accepter le service SIG lorsque ce dernier sera disponible pour la Commune de Venoy.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à co-signer le schéma directeur d'accessibilité - agenda d'accessibilité des transports de la Communauté de l'Auxerrois.

Logement Soleines

La Commune a des difficultés récurrentes à louer un logement à Soleines (bâtiment de l'ancienne poste). Il semblerait que des travaux faciliteraient l'habitabilité à long terme de ce bâtiment. L'équipe municipale ayant d'autres priorités d'investissement, décide qu'en parallèle de la mise en location, soit envisagée la vente de ce bâtiment.

Boite de branchement

Le Conseil Municipal décide que dans le cadre de nouveau raccordement aux réseaux d'eaux pluviales, le particulier a obligation de réaliser une boite d'inspection en limite de sa propriété. Ce qui permettrait d'avoir un accès visuel et de contrôle sur la limite de raccordement entre le domaine public et le domaine privé, concernant le réseau d'eau pluvial comme il existe dans le règlement de l'assainissement collectif.